

PARCOURSUP RENTREE UNIVERSITAIRE 2019 / 2020

MODALITES ET CRITERES D'EXAMENS DES CANDIDATURES

L1 ECONOMIE - GESTION CLASSIQUE

Le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir.

Les critères d'examen sont prioritairement :

- la moyenne des notes obtenues en 1ère (3 trimestres) dans les matières suivantes, si elles ont été suivies par le candidat : français, mathématiques, histoire-géographie, sciences économiques et langues vivantes.
- la moyenne des notes obtenues en terminale (2 trimestres) dans les matières suivantes, si elles ont été suivies par le candidat : mathématiques, philosophie, histoire-géographie, sciences économiques, sciences sociales, économie approfondie et langues vivantes.
- les résultats obtenus aux épreuves anticipées du baccalauréat : français et TPE
- les savoir-être (attitude face au travail, sérieux, persévérance, assiduité...) du candidat tels qu'exprimés dans les appréciations des professeurs ou de la vie scolaire sur la Fiche Avenir
- l'avis du Conseil de classe ou du Chef d'établissement sur la capacité du candidat à réussir dans la formation souhaitée (Fiche Avenir)
- la pertinence du projet personnel et professionnel du candidat en cohérence avec la formation
- toute expérience pertinente indiquée sur le CV du candidat et dûment justifiée : séjours à l'étranger, investissement dans des projets locaux à visée internationale, engagement dans la vie sociale, associative ou culturelle, etc.

Pour les réorientations, les résultats du baccalauréat et des formations post-baccalauréat seront aussi considérés.